



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/52/23
25 juin 2007



FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Cinquante-deuxième réunion
Montréal, 23 – 27 juillet 2007

**AMENDEMENTS AU PROGRAMME DE TRAVAIL DU PNUE
POUR L'ANNEE 2007**

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leur propre exemplaire et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT DU FONDS

1. Le PNUE demande au Comité exécutif d'approuver un montant de 1 702 716 \$US au titre des amendements à son Programme de travail pour 2007, plus les coûts d'appui d'agence de 189 696 \$US.

2. Les activités proposées dans les amendements au Programme de travail du PNUE sont présentées dans le Tableau 1 ci-dessous :

Tableau 1 : Amendements au Programme de travail du PNUE

Pays	Activité/Projet	Montant demandé (\$US)	Montant recommandé (\$US)
SECTION A : ACTIVITÉS RECOMMANDÉES POUR APPROBATION GLOBALE			
A1. Renouvellement des projets de renforcement des institutions :			
République démocratique du Congo	Renouvellement du projet de renforcement des institutions : phase IV	64 540	64 540
Viet Nam	Renouvellement du projet de renforcement des institutions : phase VI	118 976	118 976
Total partiel pour la Section A1		183 516	183 516
A2. Projet global d'assistance technique			
Projet global	Ateliers régionaux sur les inhalateurs à doseur	200 000	200 000
Total partiel pour la Section A2		200 000	200 000
SECTION B: ACTIVITÉS RECOMMANDÉES POUR EXAMEN INDIVIDUEL			
B1. Renouvellement du projet de renforcement des institutions			
El Salvador	Renouvellement du projet de renforcement des institutions phase V	60 000	30 000
Total partiel pour la Section B1:		60 000	30 000
B2. Projets globaux d'assistance technique:			
Projet global	Étude sur les défis associés à la gestion des banques de halons dans les pays en développement	40 000	Pour examen individuel
Projet global	Formation intégrée en matière d'exécution des exigences du Protocole de Montréal par le truchement de l'Initiative douanes vertes	92 000	Pour examen individuel
Total partiel pour la Section B2:		132 000	
B3. Activités des plans nationaux d'élimination ou autres projets d'investissement			
Bangladesh	Stratégie de transition des inhalateurs à doseur	235 000	[1]
Bhutan	Plan d'élimination finale (tranche unique)	40 000	[2]
Comores	Plan d'élimination finale (première tranche)	77 000	[3]
Gabon	Plan d'élimination finale (première tranche)	65 000	[4]
République islamique d'Iran	Stratégie de transition des inhalateurs à doseur : composantes ne portant pas sur des investissements	118 200	[5]
Koweït	Plan d'élimination finale (première tranche)	240 000	[6]
Madagascar	Plan d'élimination finale (première tranche)	133 000	[7]
Maldives	Plan d'élimination finale (première tranche)	74 500	[8]
Népal	Plan d'élimination finale (première tranche)	35 000	[9]
Sénégal	Plan d'élimination finale (première tranche)	109 500	[10]
Total partiel pour la Section B 3		1 127 200	
Total partiel pour les Sections A et B		1 702 716	
Coûts d'appui à l'agence (nuls pour le renforcement des institutions et 13 pour cent pour les autres activités)		189 696	26 000
Total:		1 892 412	409 516

[1] Examiné dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/52/26

[2] Examiné dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/52/27

[3] Examiné dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/52/31

[4] Examiné dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/52/34

[5] Examiné dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/52/36

SECTION A: ACTIVITÉS RECOMMANDÉES POUR APPROBATION GLOBALE

A.1 Renouvellement des projets de renforcement des institutions

République démocratique du Congo: Renouvellement du projet de renforcement des institutions :(Phase IV) : 64 540 \$US

Viet Nam: Renouvellement du projet de renforcement des institutions : (Phase VI) : 118 976 \$US

Descriptions des projets

3. Le PNUE a soumis des demandes de renouvellement des projets de renforcement des institutions en République démocratique du Congo et au Viet Nam. Les descriptions des projets de renforcement des institutions pour ces deux pays figurent à l'Annexe I au présent document.

Observations et recommandation du Secrétariat du Fonds

4. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation globale de la demande de renouvellement du projet de renforcement des institutions pour la République démocratique du Congo et le Viet Nam, au niveau de financement indiqué dans le Tableau 1. Il est demandé au Comité exécutif de bien vouloir faire part à la République démocratique du Congo et au Viet Nam, des observations contenues dans l'Annexe II au présent document.

A2. Projet global d'assistance technique

Projet global: Ateliers régionaux sur les inhalateurs à doseur : 200 000 \$US

Description du projet

5. Conformément à la décision XVIII/16 de la dix-huitième Réunion des Parties au Protocole de Montréal, et à la décision 51/8 (e) subséquente du Comité exécutif prise à sa 51^e réunion, le PNUE présente une demande pour le financement des ateliers régionaux sur les inhalateurs à doseur. Les deux décisions demandent que le PNUE intègre spécifiquement ce sujet dans toutes les réunions thématiques organisées dans le cadre des activités de réseau du PAC.

6. Dans sa présentation, le PNUE propose la tenue d'une série de huit ateliers régionaux dans chacun des réseaux. Le PNUE propose également la mise en œuvre des activités supplémentaires suivantes : collecte des données au niveau national pour la préparation des stratégies nationales de transition en matière d'inhalateurs à doseur dans ces pays; aide aux initiatives régionales visant à réduire et à éliminer la dépendance vis-à-vis des importations des inhalateurs à doseur utilisant le CFC, et mise sur pied d'une base de données (des inhalateurs à doseur) pour surveiller les progrès réalisés dans le passage des inhalateurs à doseur à base de CFC aux inhalateurs sans CFC.

7. Le PNUE propose aussi de cibler les fonctionnaires pertinents des ministères de la santé et de l'environnement des pays. L'atelier aura pour objectif de fournir aux participants l'information pratique nécessaire pour promouvoir le travail de sensibilisation nationale avec les

parties prenantes. L'atelier cherche aussi à aborder les problèmes susceptibles d'entraver le passage vers les inhalateurs à doseur sans CFC, du point de vue des autorités sanitaires, tels que la réticence actuelle à retirer les inhalateurs à doseur à base de CFC du marché en raison des considérations de santé, le coût initial potentiellement élevé des inhalateurs à doseur sans CFC, et leur disponibilité sur le marché.

8. La proposition souligne également que cette activité vise à fournir des conseils aux autorités sanitaires sur une base "ponctuelle", après la fin des ateliers régionaux, pour les aider à trouver des solutions aux problèmes liés à la transition, le cas échéant. Les autres participants cibles seront notamment les représentants de l'Organisation mondiale de la santé, et les autres agences d'exécution et bilatérales.

Observations du Secrétariat du Fonds

9. Le Secrétariat note que les décisions XVII/14 et XVIII/16 des Réunions des Parties, ainsi que la décision 51/8 du Comité exécutif définissent l'objectif général de ces ateliers régionaux, alors que la proposition présentée va au-delà de ce qui est demandé au PNUE. Tout en se félicitant de cette démarche, il a été rappelé au PNUE de ne pas perdre de vue sa principale tâche qui consiste à terminer ces ateliers le plus rapidement possible, considérant que nous sommes à deux ans de l'échéance pour l'élimination finale des CFC. Il a été par conséquent demandé au PNUE de fournir un calendrier indiquant les dates auxquelles ces ateliers seront organisés.

10. Le Secrétariat a aussi observé que dans le financement proposé, le PNUE indique que huit ateliers régionaux peuvent être organisés avec un financement de 160 000 \$US. Le Secrétariat a demandé des explications pour les 40 000 \$US supplémentaires alloués pour les consultants internationaux, et sur le rôle que devront jouer ces consultants dans les ateliers.

11. Suite aux observations du Secrétariat, le PNUE a révisé cette proposition en veillant à ce que les ateliers se déroulent pendant la période de projet, immédiatement après les réunions du réseau, pour plus d'efficacité. Le PNUE a également indiqué que ces ateliers porteront davantage sur la sensibilisation et l'information générales sur la situation actuelle des inhalateurs à doseur sans CFC déjà disponibles sur le marché, et fourniront des conseils pratiques aux pays mêmes sur la manière d'assurer une transition harmonieuse, en s'inspirant des exemples des pays qui ont déjà réalisé cette transition. Les ateliers examineront aussi comment rationaliser les initiatives régionales pour venir en aide aux pays dans cette période de transition.

12. Le PNUE a également révisé le budget et fourni une justification satisfaisante de la nécessité des consultants. Ceux-ci seront des experts qui interviendront dans les ateliers; le financement demandé inclut leur déplacement à chacun des réseaux où se dérouleront les ateliers sur les inhalateurs à doseur. Un calendrier a été fourni pour indiquer les dates auxquelles se tiendront ces ateliers dans chacun des réseaux du PAC.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

13. À la lumière des informations fournies dans les observations du Secrétariat ci-dessus, le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation globale de la demande pour les ateliers

régionaux sur les inhalateurs à doseur dans les pays visés à l'Article 5, au niveau de financement de 200 000 \$US, tel qu'indiqué dans le Tableau 1 ci-dessus.

SECTION B: ACTIVITÉS RECOMMANDÉES POUR EXAMEN INDIVIDUEL

B1. Renouvellement des projets de renforcement des institutions

El Salvador: Renouvellement du projet de renforcement des institutions : (Phase V): 30 000 \$US

Contexte:

14. El Salvador a déclaré une consommation des substances réglementées du Groupe II, Annexe B (tétrachlorure de carbone) de 0,8 tonne PAO pour 2006. Cette valeur constitue un non-respect de l'obligation de la Partie en vertu du Protocole de Montréal, de réduire sa consommation de tétrachlorure de carbone à au moins 15% de sa consommation de référence pour cette substance, à savoir, zéro tonne PAO. Le Secrétariat de l'ozone a écrit à El Salvador le 29 mars 2007 pour l'informer de la situation et lui demander de s'expliquer sur cette non-conformité. La 38^e réunion du Comité d'application tenue à Nairobi en juin 2007 a adopté une recommandation demandant à El Salvador de soumettre au Secrétariat, le plus tôt possible et au plus tard le 1^{er} août 2007, une explication sur ce non-respect et, si nécessaire, un plan d'action assorti d'objectifs permettant d'assurer son retour rapide à la conformité.

Observations du Secrétariat du Fonds

15. La Phase IV du projet de renforcement des institutions d'El Salvador a été approuvée par le Comité exécutif à sa 44^e réunion. Le pays a certes bénéficié de l'assistance pour les autres secteurs, mais il n'existe pas de projet pour le secteur des solvants, étant donné que sa consommation de référence est nulle.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

16. À la lumière des informations contenues dans les observations du Secrétariat ci-dessus, il est demandé au Comité exécutif d'envisager l'approbation du financement pour une année seulement, de la phase V du projet de renforcement des institutions à El Salvador, au niveau de financement de 30 000 \$US, sous réserve du fonctionnement du Protocole de Montréal pour les cas de non-conformité.

17. Il est également demandé au Comité exécutif de bien vouloir faire part au Gouvernement d'El Salvador, des observations contenues dans l'Annexe II au présent document.

B2. Projets globaux d'assistance technique

Projet global: Études des défis associés à la gestion des banques de halons dans les pays en développement : 40 000 \$US

Description du projet

18. Le PNUE demande le financement pour mener une étude sur l'état actuel des banques de halons financées par le Fonds multilatéral dans les pays visés à l'Article 5 et sur les défis associés à leur gestion et proposer des stratégies pour améliorer leur fonctionnement. Cette proposition est préparée par le PNUE en réponse à la décision 51/8 par laquelle le Comité exécutif demande spécifiquement au PNUE d'examiner les capacités de gestion des banques de halons, les quantités de halons récupérées et réutilisées, les problèmes rencontrés par ces banques, et les stratégies de durabilité sans autre soutien du Fonds multilatéral.

19. La stratégie que le PNUE utilisera pour mener cette étude nécessitera la collecte d'informations et de données directement auprès des gestionnaires des banques de halons, des représentants des UNO et des agences d'exécution et bilatérales qui ont aidé les pays concernés dans les activités des banques de halons. Le PNUE s'appuiera également sur des informations techniques provenant du Comité des Choix Techniques pour les halons et d'autres études effectuées sur la gestion des banques de halons. Des ateliers et d'autres forums pourraient aussi être organisés. L'administrateur du PAC en matière de halons assurera la coordination de ce projet.

20. Il est également proposé, dès que l'étude sera achevée, que le document qui en résulte soit publié uniquement sous format PDF (portable digital file) et diffusé par voie électronique. Il n'y aura par conséquent pas de frais d'impression associés.

Observations du Secrétariat du Fonds

21. Le Secrétariat note, en approuvant le projet pour inclusion dans le plan d'activités du PNUE pour l'année 2007, que le Comité exécutif a tenu à préciser que l'étude remplace la proposition initiale du PNUE sur la gestion à long terme des banques de halons. Certes la proposition du PNUE décrit les activités à entreprendre dans le cadre du projet et donne un bref aperçu d'une méthodologie, mais le Secrétariat souligne qu'elle ne montre pas clairement comment cette étude sera différente de l'évaluation déjà achevée sur les projets de banques de halons. Le Secrétariat a également demandé au PNUE de fournir une répartition du financement de 40 000 \$US demandé à cette réunion.

22. Dans sa réponse, le PNUE a indiqué que l'étude se concentrera sur les mesures pratiques que les gestionnaires des banques de halons peuvent utiliser pour améliorer la gestion et la durabilité de leurs banques, et s'inspirera de l'expérience des banques de halons existantes dont la gestion a été un succès. Le PNUE a ajouté que les résultats de l'évaluation menée par le Fonds multilatéral sur les banques de halons, et autres projets sur les halons seront utilisés comme document de référence clé lors de la préparation de cette étude, tandis que les conclusions de cette évaluation contribueront à guider son orientation. Cependant cette étude devrait aller au-delà de ce qui a déjà été fait, en s'inspirant de l'expérience de chaque gestionnaire de banque de

halons qui a connu du succès aussi bien dans les pays développés que dans ceux en voie de développement, afin d'identifier pour les diffuser, les meilleures pratiques, ainsi que le meilleur modèle actuel des connaissances en ce qui a trait au financement, à la gestion et à la promotion. Le PNUE a également présenté une répartition satisfaisante du financement proposé, tel que requis.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

23. À la lumière des informations contenues dans les observations ci-dessus du Secrétariat, il est demandé au Comité exécutif d'envisager l'approbation de la demande pour une étude sur la gestion des banques de halons dans les pays visés à l'Article 5, au niveau de financement de 40 000 \$US, tel qu'indiqué dans le tableau 1 ci-dessus.

Projet global: Formation intégrée en matière d'exécution des exigences du Protocole de Montréal, par le truchement de l'Initiative douanes vertes : 20 000 \$US

Description du projet

24. Le PNUE sollicite un financement pour la formation intégrée en matière d'exécution des exigences du Protocole de Montréal, par le truchement de l'Initiative douanes vertes. Cette proposition est préparée par le PNUE en réponse à la décision 51/8 par laquelle le Comité exécutif a convenu de maintenir cette activité dans le plan d'activités du PNUE pour l'année 2007, tout en se réservant le droit d'examiner le montant final du financement en se fondant sur une proposition plus complète à soumettre à la 52^e réunion. Le Comité exécutif a précisé dans la décision que la proposition doit comprendre, *entre autres*, une description détaillée de la manière dont les ressources du Fonds multilatéral seraient utilisées aux seules fins d'inclure les éléments en rapport avec le commerce des SAO dans l'Initiative des douanes vertes plus vaste, et de la relation entre les ressources du Fonds multilatéral et les ressources fournies dans le cadre d'autres ententes multilatérales en matière d'environnement et d'autres agences bilatérales; une indication claire du budget; une indication de la pertinence de l'activité en ce qui a trait à la couche d'ozone et aux SAO; une proposition à l'effet que les progrès devraient être surveillés; et la comptabilité intégrale de toutes les sommes dépensées conformément aux lignes directrices du Fonds multilatéral et du Comité exécutif.

25. Dans sa présentation, le PNUE décrit les activités qui seront mises en œuvre dans le cadre de l'approche de la formation intégrée. Ces activités incluent les ateliers régionaux de formation des formateurs, le développement d'un module d'apprentissage en ligne et un manuel des douanes pour les questions se rapportant spécifiquement au Protocole de Montréal, la production d'une vidéo pour la formation, la compilation des études de cas illustrant les histoires de réussite dans la lutte contre le commerce illicite, la tenue d'ateliers nationaux et de forums régionaux de deux jours sur le crime environnemental, immédiatement après les ateliers/réunions habituels

26. Le PNUE coordonne l'Initiative douanes vertes par le biais de son bureau de la Division de la Technologie, de l'Industrie et de l'Économie à Paris (DTIE). Les partenaires participants sont entre autres, les secrétariats de l'Organisation mondiale des douanes, de l'Interpol, de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées

d'extinction, de la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontaliers de déchets dangereux et de leur élimination, de la Convention de Rotterdam sur le consentement préalable en connaissance de cause, de la Convention de Stockholm sur les polluants persistants, de la Convention sur la diversité biologique, de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et du Protocole de Montréal. Le document ne fournit aucune information quant à l'existence d'un accord formel sous forme de mémorandum d'entente entre les agences qui soutiennent cette initiative.

27. La proposition présentée fournit également de l'information sur les ressources financières disponibles pour cette initiative, ainsi que la liste des donateurs. À la date de mai 2007, un total de 722 364 \$US a été alloué à cette initiative pour mener les activités jusqu'en octobre 2007. Les principaux donateurs sont : les gouvernements de la Norvège (538 290 \$US), de la Finlande (45 000 \$US), de la République tchèque (17 000 \$US), l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (47 807 \$US) et la Division du droit environnemental et des conventions du PNUE (74 267 \$US).

28. Le financement futur au-delà de 2007 devrait provenir d'autres sources bilatérales, du cofinancement du Fonds pour l'environnement mondial pour la composante chimique, du Programme de démarrage rapide de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques et du secteur privé.

29. Le PNUE explique que les principales raisons de la pertinence particulière de cette activité pour la protection de la couche d'ozone et pour l'élimination des SAO sont les suivantes : l'Initiative douanes vertes encourage l'application effective des accords pluriannuels ayant une composante commerciale, y compris le Protocole de Montréal; les partenaires de l'Initiative douanes vertes ont jusqu'ici, inclus les questions du Protocole de Montréal dans leurs programmes de formation, sans recevoir de contribution spécifique au financement; l'Initiative douanes vertes assure le lien entre les questions de sécurité et les organisations chargées de régler ces questions; il a été prouvé que les actions des autorités douanières sont plus déterminées et leurs engagements plus durables lorsqu'elles sont confrontées avec une série de problèmes environnementaux liés au commerce, que lorsqu'elles doivent régler des problèmes isolés.

Observations du Secrétariat du Fonds

30. Le Secrétariat note que la proposition présentée ne fournit pas toutes les informations requises dans la décision 51/8, en particulier:

- a) En dehors des 75 000 \$US mentionnés et qui serviront uniquement à la mise au point d'un outil d'apprentissage en ligne dans le domaine des douanes, aucune information n'est fournie sur la manière dont la contribution du Fonds multilatéral sera utilisée uniquement pour couvrir les problèmes liés aux SAO dans le contexte plus large de cette Initiative;
- b) Alors que la proposition mentionne le financement disponible et le financement fourni par les autres accords pluriannuels (voir paragraphe 25 ci-dessus), il n'y a aucune description d'un plan d'ensemble qui indique le lien entre ces fonds et

ceux demandés dans le cadre du projet. Il a été demandé au PNUE de fournir un plan d'ensemble de l'initiative qui montre clairement les contributions spécifiques du financement demandé pour chaque activité planifiée, par rapport aux fonds déjà disponibles; et

- c) Il n'y a aucune description claire de la manière dont la surveillance, tel qu'exigé par la décision, sera menée.

31. Il convient aussi de noter que les ressources actuelles qui ont été recensées sont prévues pour jusqu'à octobre 2007 seulement, alors que la proposition demande un financement pour une période de trois ans. En outre, la proposition décrit certes la possibilité de financement futur et ses sources, mais ne fournit aucune indication sur la manière dont les choses vont se passer, ni sur l'existence d'engagements formels des autres partenaires à assurer le financement après octobre 2007.

32. Le Secrétariat note enfin les observations suivantes, en ce qui concerne les activités à entreprendre dans le cadre du budget proposé:

- a) Les ateliers de formation des formateurs risquent de faire double emploi, si l'on tient compte des Réseaux régionaux d'exécution des exigences déjà financés pour les régions Asie et Pacifique, et Amérique latine et Caraïbes. Les deux projets intègrent déjà l'Initiative douanes vertes dans leur concept, et envisagent en fait la nécessité d'une approche intégrée pour traiter les questions des accords pluriannuels liées au commerce comme un encouragement à la mise en place des réseaux d'exécution des exigences. Dans sa réponse, le PNUE a indiqué que les activités de ces deux réseaux régionaux d'exécution des exigences sont complémentaires, alors que l'on a besoin d'une formation régionale séparée pour répondre aux besoins de l'initiative douanes vertes. Cependant, a-t-il ajouté, l'agence mettra tout en œuvre pour coordonner les activités de ces initiatives régionales.
- b) À la 48^e réunion, le PNUE a reçu 60 000 \$US pour la mise à jour du manuel des Douanes. Cette mise à jour devra inclure des aspects de l'Initiative douanes vertes, étant donné que la formation intégrée est considérée par le PNUE comme une approche. Un financement supplémentaire demandé pour le développement d'un modèle d'apprentissage en ligne du Protocole de Montréal pour les agents des douanes dans le cadre de cette initiative, pourrait une fois de plus, constituer un double emploi. L'attention du PNUE a été attirée sur le fait que des outils d'apprentissage en ligne similaires ont déjà été développés pour des pays (la Chine et l'Inde) avec un financement du Fonds multilatéral, et qu'il faudrait les adapter afin de réduire les coûts, en utilisant des informations supplémentaires et en s'appuyant sur ce qui est déjà disponible. Le PNUE a indiqué que les coûts seraient révisés de manière à refléter cette proposition.
- c) Le PNUE, par l'entremise de son équipe du Bureau Régional pour l'Asie et le Pacifique (ROAP) de son Programme d'aide à la conformité (PAC), a réalisé récemment une vidéo sur le commerce illégal, avec une description du risque et

certaines séquences pouvant servir comme point de départ pour la vidéo dont la réalisation est envisagée dans le cadre de ce projet.

- d) Pour ce qui est des ateliers nationaux proposés, le PNUE compte encore quelques programmes de formation en douanes qui se tiennent actuellement dans plusieurs pays dans le cadre du PGF, et bientôt dans le cadre des PGEF approuvés. Le Secrétariat a suggéré que ces sept programmes proposés soient mis en œuvre dans le cadre de ceux déjà financés, et d'accorder la priorité aux pays déjà dotés de programmes. Dans certains cas, le PNUE était déjà en train d'intégrer les concepts de Douanes vertes dans le programme de formation en douanes, grâce aux budgets alloués pour la formation des agents des douanes dans chacun des pays.
- e) Quant aux fonds demandés pour les études de cas, le Secrétariat a attiré l'attention du PNUE sur le financement déjà approuvé de 120 000 \$US pour toutes les activités de sensibilisation incluses dans le budget du PAC du PNUE. Si la publication de ces études est jugée prioritaire, il faudrait en faire une priorité dans ce budget. Le PNUE souligne cependant que ces fonds sont déjà alloués aux activités de la Journée internationale de l'ozone et ne peuvent par conséquent pas être utilisés aux fins de la publication des études de cas.
- f) À propos de la contribution proposée pour les coûts de la coordination, le PNUE a expliqué que cela constituerait la participation de l'organisation aux frais de personnel de grade professionnel et des services généraux agissant comme Secrétariat de l'Initiative douanes vertes, aux frais de déplacement de ce personnel et aux frais des consultants. Le Secrétariat a souligné que le PAC du PNUE dispose déjà d'un financement suffisant pour les coûts de personnel, et que le financement demandé constituerait un double emploi. Le Secrétariat a également demandé au PNUE d'examiner ces fonds et que tous les besoins supplémentaires en matière de personnel pour cette activité devront être résolus à travers une réévaluation des priorités de financement dans le budget approuvé.

33. Le Secrétariat a indiqué qu'il faudrait demander un financement uniquement pour la période pour laquelle les contributions de contrepartie proviennent des partenaires de l'Initiative douanes vertes, et lorsque des activités spécifiques ont été planifiées. Après avoir revu sa proposition à la lumière de toutes les observations ci-dessus, le PNUE a présenté un budget révisé comportant des coûts de 92 000 \$US pour une année seulement et une liste d'activités à entreprendre indiquant clairement les coûts et les contributions de chaque partenaire. Le Secrétariat note cependant que ce nouveau budget comporte encore un montant de 30 000 \$US représentant les frais de coordination qui doivent être couverts par le budget du PAC. Cet élément du budget n'est par conséquent pas admissible dans ce contexte et constitue un double emploi.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

34. À la lumière des informations fournies dans les observations du Secrétariat ci-dessus, le Comité exécutif pourrait envisager l'approbation de la formation intégrée en matière d'exécution des exigences du Protocole de Montréal conformément à l'Initiative douanes vertes, pour une année seulement, sous réserve de tout financement futur approuvé pour les années restantes du projet proposé, au niveau de financement réduit de 62 000 \$US, à condition que :

- (a) Dans les futures demandes de financement, le PNUE présente un engagement écrit des partenaires de l'Initiative douanes vertes indiquant clairement les contributions de contrepartie garanties pour l'année visée par la demande de fonds, et qu'un plan de travail approuvé comportant les contributions spécifiques aux coûts de chaque activité soit fourni pour examen par le Comité exécutif; et
- (b) Le PNUE, pour examen par le Comité exécutif, présente un rapport sur les progrès réalisés pendant la première année de la mise en œuvre, y compris un compte rendu détaillé des fonds utilisés pour les questions liées au commerce des SAO.

Annexe I

PROPOSITIONS DE PROJETS DE RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS

République démocratique du Congo: Renouvellement du renforcement des institutions

Résumé du projet et profil de pays		
Agence d'exécution:		PNUE
Montants préalablement approuvés pour le renforcement des institutions (\$US)		
	Phase I: mars 1999	32 270
	Phase II: décembre 2000	64 540
	Phase III: juillet 2005	64 540
	Total	161 350
Montant sollicité pour le renouvellement (phase IV) (\$US) :		64 540
Montant recommandé pour approbation pour la phase IV (\$US) :		64 540
Coûts d'appui d'agence (\$US)		0
Coût total pour le Fonds multilatéral de la phase IV du renforcement des institutions (\$US)		64 540
Volume équivalent de CFC éliminé grâce à la phase IV du renforcement des institutions au taux de 12,1 \$US/kg (tonnes PAO)		n/d
Date d'approbation du programme de pays		mars 1999
Consommation de SAO déclarée dans le programme de pays (1996) (tonnes PAO)		552,9
Dernière consommation de SAO déclarée (2005) (tonnes PAO)		312,6
Consommation de référence des substances réglementées (tonnes PAO)		
a)	Groupe I de l'Annexe A (CFC) (Moyenne 1995-1997)	665,7
b)	Groupe II de l'Annexe B (Halons) (Moyenne 1995-1997)	218,7
c)	Groupe II de l'Annexe B (Tétrachlorure de carbone) (Moyenne 1998-2000)	15,3
d)	Groupe III de l'Annexe B (Méthyle chloroforme) (Moyenne 1998-2000)	4,8
e)	Annexe E (Bromure de méthyle) (Moyenne 1995-1998)	1,4
Dernière consommation de substances réglementées déclarée pour 2005 (tonnes PAO)		268,7
(a)	Groupe I de l'Annexe A (CFC)	22,8
(b)	Groupe II de l'Annexe A (Halons)	16,5
(c)	Groupe II de l'Annexe B (Tétrachlorure de carbone)	4
(d)	Groupe III de l'Annexe B (Méthyle chloroforme)	0,6
(e)	Annexe E (Bromure de méthyle)	0
(f)	Groupe I de l'Annexe C (HCFC)	
Montant approuvé pour les projets (\$US)		3 300 756
Montant décaissé (mars 2007) (\$US)		1 069 526
SAO à éliminer (tonnes PAO)		287,3
SAO éliminées (mars 2007) (tonnes PAO)		109

1. Récapitulatif des activités et des fonds approuvés par le Comité exécutif:

Résumé des activités		Fonds approuvés (\$US)
(a)	Projets d'investissement	2 933 311
(b)	Renforcement des institutions	173 935
(c)	Préparation de projets, assistance technique, formation et autres projets ne portant pas sur des investissements	193 510
	Total:	3 300 756

Rapport périodique

2. Au cours de la récente phase du renforcement des institutions en République démocratique du Congo, la mise en œuvre s'est déroulée de manière satisfaisante. L'Unité nationale d'ozone (UNO) de ce pays a fonctionné pleinement en dépit de l'instabilité politique qui a prévalu. L'UNO compte deux cadres dont l'un est employé à temps partiel tandis que l'autre est un haut responsable du niveau de prise de décision. Cela a permis à l'UNO de travailler efficacement. La mise en œuvre des projets d'élimination a été accélérée, facilitant ainsi le retour du pays à la conformité. L'exécution efficace des mesures de réglementation des SAO mises en place depuis le début de 2004, ainsi que la délivrance régulière des autorisations d'importation constituent l'une des principales réalisations. La mise en œuvre des activités du PGF est une réussite et la formation des agents des douanes se poursuit en même temps que l'application de la réglementation sur les SAO. Les activités de sensibilisation sont également menées et les commerçants sont encouragés à importer des équipements à base de frigorigènes de remplacement dont l'utilisation est en augmentation. L'UNO assure également la coordination de la mise en œuvre des projets d'investissement dans le cadre du PGF, avec le PNUD comme agence d'exécution.

3. Pour ce qui est du soutien fourni à travers le projet de renforcement des institutions, l'UNO de la République démocratique du Congo a pu collecter des données sur la consommation des SAO et a transmis au Secrétariat de l'ozone les données visées à l'Article 7. Aussi, les rapports périodiques sur la mise en œuvre du programme de pays ont été envoyés à temps au Secrétariat du Fonds.

Plan d'action

4. Au cours de la prochaine phase du projet de renforcement des institutions, l'UNO de la République démocratique du Congo assurera la coordination de la mise en œuvre de toutes les activités d'élimination prévues dans le programme de pays et dans le plan national d'élimination. Le Gouvernement de la République démocratique du Congo assurera l'application de la réglementation des SAO en instituant un système de quotas pour réduire graduellement les quantités de SAO importées dans le pays. Le Gouvernement envisage une formation supplémentaire pour les techniciens en réfrigération, les agents des douanes et les autres agents chargés de l'application des mesures, ainsi que des activités de sensibilisation pour le public et les parties prenantes. Le financement du projet de renouvellement des institutions permettra au pays de conserver le personnel à plein temps de l'UNO qui pourra ainsi répondre à toutes les exigences de présentation de rapport au PNUE, l'agence d'exécution, de soumettre le compte rendu de la situation au Secrétariat du Fonds, et de communiquer au Secrétariat de l'ozone les données visées à l'Article 7.

El Salvador: Renouvellement du renforcement des institutions

Résumé du projet et profil de pays	
Agence d'exécution	PNUE
Montants préalablement approuvés pour le renforcement des institutions (\$US) :	66 900
Phase I: mai 1997	
Phase II: décembre 2000	44 600
Phase III: novembre. 2002	57 980
Phase IV: décembre. 2004	60 000
Total	229 480
Montant sollicité pour le renouvellement (phase V) (\$US) :	60 000
Montant recommandé pour l'approbation de la phase V (\$US)	30 000
Coûts d'appui d'agence (\$US)	0
Coût total pour le Fonds multilatéral de la phase V du renforcement des institutions (\$US)	30 000
Volume équivalent de CFC éliminé grâce à la phase V du renforcement des institutions au taux de 12,1 \$US/kg (tonnes PAO)	n/d
Date d'approbation du programme de pays	mai 1997
Consommation de SAO déclarée dans le programme de pays (1995) (tonnes PAO)	296,3
Dernière consommation de SAO déclarée (2006) (tonnes PAO)	21,2
Consommation de référence des substances réglementées (tonnes PAO)	
(a) Groupe I de l'Annexe A (CFC) (Moyenne 1995-1997)	306,6
(b) Groupe II de l'Annexe B (Halons) (Moyenne 1995-1997)	0,7
(c) Groupe II de l'Annexe B (Tétrachlorure de carbone) (Moyenne 1998-2000)	0
(d) Groupe III de l'Annexe B (Méthyle chloroforme) (Moyenne 1998-2000)	0
(e) Annexe E (Bromure de méthyle) (Moyenne 1995-1998)	0
Dernière consommation de substances réglementées déclarée (2006) (tonnes PAO)	0
(a) Groupe I de l'Annexe A (CFC)	0
(b) Groupe II de l'Annexe A (Halons)	0,8
(c) Groupe II de l'Annexe B (Tétrachlorure de carbone)	0
(d) Groupe III de l'Annexe B (Méthyle chloroforme)	0
(e) Annexe E (Bromure de méthyle)	20,4
(f) Groupe I de l'Annexe C (HCFC)	
Montant approuvé pour les projets (\$US)	1 662 426
Montant décaissé (mars 2007) (\$US)	1 160 839
SAO à éliminer (tonnes PAO)	115,2
SAO éliminées (mars 2007) (tonnes PAO)	58

5. Récapitulatif des activités et des fonds approuvés par le Comité exécutif :

Résumé des activités		Fonds approuvés (\$US)
(a)	Projets d'investissement	1 236 086
(b)	Renforcement des institutions	243 975
(c)	Préparation de projets, assistance technique, formation et autres projets ne portant pas sur des investissements	182 365
Total:		1 662 426

Rapport périodique

6. Au cours de la période allant d'octobre 2005 à septembre 2007, le Salvador a réalisé des progrès dans la mise en œuvre du projet de renforcement des institutions. En particulier, l'UNO a été en mesure de travailler en collaboration avec le secteur privé afin d'aborder la question de l'appauvrissement de la couche d'ozone. Plus encore, le Comité national de l'ozone a été créé et entretient une collaboration fructueuse avec l'UNO, ce qui a facilité les consultations sur le projet. Un projet administré par l'ONUDI et coordonné par le PNUE a été mis en œuvre au cours de 2006. Plusieurs déplacements sur le terrain ont été effectués au Salvador.

Plan d'action

7. Les activités prévues pour la prochaine phase, d'octobre 2007 à septembre 2009 incluent l'application du système des permis d'importation et d'exportation, la mise en œuvre du plan de gestion des frigorigènes (PGF) et la poursuite des activités relatives aux questions de commerce illégal et à la collecte des données sur les SAO. Aussi, l'UNO envisage la poursuite des activités de sensibilisation pour le grand public et pour les responsables politiques et les décideurs, de manière à ce que les questions de la protection de la couche d'ozone demeurent une priorité.

Viet Nam: Renouvellement du renforcement des institutions

Résumé du projet et profil de pays		
Agence d'exécution		PNUE
Montants préalablement approuvés pour le renforcement des institutions (\$US) :		137 280
	Phase I: juillet 1995	
	Phase II: juillet 1999	91 520
	Phase III: mars 2001	91 520
	Phase IV: juillet 2003	118 956
	Phase V: juillet 2005	118 976
	Total	558 252
Montant sollicité pour le renouvellement (phase VI) (\$US) :		118 976
Montant recommandé pour l'approbation de la phase VI (\$US)		118 976

Coûts d'appui d'agence (\$US)	0
Coût total pour le Fonds multilatéral de la phase VI du renforcement des institutions (\$US)	118 976
Volume équivalent de CFC éliminé grâce à la phase VI du renforcement des institutions au taux de 12,1 \$US/kg (tonnes PAO)	n/d
Date d'approbation du programme de pays	Mai/May 1996
Consommation de SAO déclarée dans le programme de pays (1993) (tonnes PAO)	702,1
Dernière consommation de SAO déclarée (2005) (tonnes PAO)	458,7
Consommation de référence des substances réglementées (tonnes PAO)	
a) Groupe I de l'Annexe A (CFC) (Moyenne 1995-1997)	500
(b) Groupe II de l'Annexe B (Halons) (Moyenne 1995-1997)	37,1
(c) Groupe II de l'Annexe B (Tétrachlorure de carbone) (Moyenne 1998-2000)	1,6
(d) Groupe III de l'Annexe B (Méthyle chloroforme) (Moyenne 1998-2000)	0,2
(e) Annexe E (Bromure de méthyle) (Moyenne 1995-1998)	136,5
Dernière consommation de substances réglementées déclarée (2005) (tonnes PAO)	234,8
(a) Groupe I de l'Annexe A (CFC)	0
(b) Groupe II de l'Annexe A (Halons)	0,1
(c) Groupe II de l'Annexe B (Tétrachlorure de carbone)	0
(d) Groupe III de l'Annexe B (Méthyle chloroforme)	93,6
(e) Annexe E (Bromure de méthyle)	130,2
(f) Groupe I de l'Annexe C (HCFC)	
Montant approuvé pour les projets (\$US)	5 942 906
Montant décaissé (mars 2007) (\$US)	4 386 944
SAO à éliminer (tonnes PAO)	541,2
SAO éliminées (mars 2007) (tonnes PAO)	331,8

8. Récapitulatif des activités et des fonds approuvés par le Comité exécutif :

	Résumé des activités	Fonds approuvés (\$US)
(a)	Projets d'investissement	4 839 124
(b)	Renforcement des institutions	599 894
(c)	Préparation de projets, assistance technique, formation et autres projets ne portant pas sur des investissements	503 888
	Total:	5 942 906

Rapport périodique

9. Au cours de la mise en œuvre de la phase V du projet de renforcement des institutions au Viet Nam, le Gouvernement a finalement adopté, le 10 août 2005, le système de permis; tandis que les quotas d'importation pour le CFC, les halons et le CTC étaient institués pour la période 2005-2010, conformément à l'accord conclu entre le Gouvernement et le Comité exécutif dans le cadre du plan national d'élimination des CFC et des halons. Le Gouvernement a également

institué l'interdiction d'importation d'équipements utilisant le CFC depuis janvier 2006. Des activités de sensibilisation ont été préparées pour la télévision, la radio et plusieurs journaux.

Plan d'action

10. Au cours de cette nouvelle phase, l'UNO poursuivra la coordination de toutes les activités d'élimination des SAO, l'aide à la préparation des cours de formation et le maintien des bonnes relations avec les représentants des autres ministères, le secteur industriel et les autres parties prenantes. Pour ce qui est de la phase VI, l'UNO aidera le Gouvernement du Viet Nam à se conformer à toutes les exigences du Protocole de Montréal, en particulier l'objectif de réduction de 85% en 2007 au plus tard et l'élimination totale d'ici 2010 de la consommation des substances des Annexes A et B, à travers une application efficace de son système de permis, la mise en œuvre des activités dans le secteur de l'entretien et la poursuite des activités de sensibilisation. Aussi, l'UNO supervisera la mise en œuvre du plan national d'élimination du bromure de méthyle.

Annexe II
OPINIONS EXPRIMÉES PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF
SUR LE RENOUVELLEMENT DES PROJETS
DE RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS
PRÉSENTÉS À LA 52^E REUNION

République démocratique du Congo

1. Le Comité exécutif a examiné le rapport présenté avec la demande de renouvellement du projet de renforcement des institutions en République démocratique du Congo et note avec satisfaction que ce pays a déclaré au Secrétariat de l'ozone des données indiquant que la réduction de sa consommation de CFC en 2006 est supérieure aux 50 % requis. Le Comité exécutif note cependant que dans la décision XVIII/21, la République démocratique du Congo était potentiellement en situation de non-conformité aux mesures de réglementation pour 2006 en ce qui concerne le CTC et le TCA et a soumis un plan d'action pour examen. Le Comité exécutif note avec satisfaction que la consommation déclarée du CTC et du TCA de la République démocratique du Congo est conforme aux engagements de ce pays en vertu de la décision XVIII/21 relative à son retour à la conformité. Le Comité exécutif espère donc qu'au cours des deux années à venir, la République démocratique du Congo poursuivra avec beaucoup de succès la mise en œuvre de son programme de pays et des activités associées, et réussira ainsi à éliminer totalement sa consommation des SAO avant les échéances prévues par le Protocole de Montréal.

El Salvador

2. Le Comité exécutif a examiné le rapport présenté avec la demande de renouvellement du projet de renforcement des institutions à El Salvador et note avec inquiétude que ce pays a déclaré au Secrétariat de l'ozone des données visées à l'Article 7 indiquant qu'il se trouve potentiellement en situation de non-conformité aux mesures de réglementation visant le CTC. Le Comité exécutif espère qu'au cours des deux années à venir, El Salvador présentera son plan d'action et le mettra entièrement en œuvre en vue d'un prompt retour à la conformité. Le Comité exécutif note par ailleurs qu'El Salvador s'est fermement engagé à réaliser l'élimination totale des SAO en fixant des échéances. Le Comité exécutif espère qu'avec les activités prévues pour la prochaine phase, El Salvador poursuivra avec beaucoup de succès l'élimination des SAO.

Viet Nam

3. Le Comité exécutif a examiné le rapport présenté avec la demande de renouvellement du projet de renforcement des institutions au Viet Nam et note avec satisfaction que ce pays a déclaré au Secrétariat de l'ozone des données indiquant qu'il se trouve en bonne voie avec le calendrier d'élimination de sa consommation de CFC. Le Comité exécutif espère donc qu'au cours des deux années à venir le Viet Nam poursuivra avec beaucoup de succès la mise en œuvre de son programme de pays, du plan national d'élimination des CFC et des halons et du plan national d'élimination du bromure de méthyle, et réussira ainsi à éliminer sa consommation des SAO.



**AMENDMENT TO
UNEP'S WORK PROGRAMME
2007**

**Presented to the
52nd Meeting of the Executive Committee
of the Multilateral Fund for the Implementation
of the Montreal Protocol**

June 2007

United Nations Environment Programme

A. INTRODUCTION

1. UNEP submitted the Work Programme 2007 along with the Business Plan 2007-2009 for consideration of the Executive Committee of the Multilateral Fund for the Implementation of the Montreal Protocol at its 51st meeting in March 2007.

2. This document, as submitted for consideration to the 52nd meeting of the Executive Committee represents an Amendment to the UNEP's Work Programme 2007.

B. SUMMARY OF THE SECOND WORK PROGRAMME AMENDMENT FOR 2007

3. Consistent with the Business Plan 2007-2009, the Work Programme Amendment comprises funding requests for

- Implementation of Terminal Phase-out Management Plans in 8 countries;
- Three Global activities, and
- Renewal of support for the implementation of institutional strengthening projects in three countries;

4. Details of the Work Programme Amendment and the total funding requested are presented in the table 1.

Country	Project title	Amount, US\$	PSC, US\$	Total requested amount, US\$
TERMINAL PHASE-OUT MANAGEMENT PLANS				
Bhutan	Terminal phase-out management plan (Single tranche)	40,000	5,200	45,200
Comoros	Terminal phase-out management plan (2007 tranche)	77,000	10,010	87,010
Gabon	Terminal phase-out management plan (2007 tranche)	65,000	8,450	73,450
Kuwait	Terminal phase-out management plan (2007 tranche)	240,000	31,200	271,200
Madagascar	Terminal phase-out management plan (2007 tranche)	133,000	17,290	150,290
Moldova	Terminal phase-out management plan (2007 tranche)	74,500	9,685	84,185
Nepal	Terminal phase-out management plan (2007 tranche)	35,000	4,550	39,550
Senegal	Terminal phase-out management plan (2007 tranche)	109,500	14,235	123,735
<i>Sub-total for TPMPs</i>		<i>774,000</i>	<i>100,620</i>	<i>874,620</i>
INDIVIDUAL GLOBAL PROJECTS				
Global	Study on challenges associated with halon banking in developing countries	40,000	5,200	45,200
Global	MDI regional workshops	200,000	26,000	226,000
Global	Integrated enforcement training under the Montreal protocol through Green Customs Initiative	92,000	11,960	103,960
<i>Sub-total for Individual Projects</i>		<i>332,000</i>	<i>43,160</i>	<i>375,160</i>
INSTITUTIONAL STRENGTHENING				
Congo, DR	Renewal of institutional strengthening projects (Phase 4)	64,540	n/a	64,540
El Salvador	Renewal of institutional strengthening projects (Phase 5)	60,000	n/a	60,000

Vietnam	Renewal of institutional strengthening projects (Phase 6)	118,976	n/a	118,976
<i>Sub-total for Institutional strengthening project renewals</i>		<i>243,516</i>	<i>0</i>	<i>243,516</i>
GRAND TOTAL		1,349,516	143,780	1,493,296

Table 1. New funding requests to be considered at the 52nd meeting of the Executive Committee

5. Two project proposals for Iran and Bangladesh transitional strategies' non-investment components to be implemented by UNEP will be submitted to the Executive Committee by another Bilateral Agency as described in table 2.

Country	Project title	Amount, US\$	PSC, US\$	Total requested amount, US\$
PROJECT PROPOSALS				
Iran (with UNIDO)	Iran MDI transitional strategy: non-investment components	118,200	15,366	133,566
Bangladesh (with UNDP)	Bangladesh MDI transitional strategy	235,000	30,550	265,550
<i>Sub-total for individual projects</i>		<i>353,200</i>	<i>45,916</i>	<i>399,116</i>
TOTAL		353,200	45,916	399,116

Table 2. Items to be submitted to the 52nd meeting of the Executive Committee through other Implementing or Bilateral Agency for implementation by UNEP

C. PROJECT CONCEPTS for items to be submitted by UNEP

1 Title:	<i>Implementation of the terminal phase-out management plan in Bhutan: non-investment component (Single tranche)</i>	
Background and objectives:	<p>The Royal Kingdom of Bhutan has acceded to the Vienna Convention and the Montreal Protocol and its five Amendments in August 2004. Bhutan operates under the Article 5. In light of this, the Multilateral Fund approved US \$ 100,000 for the preparation of the CP/RMP of Bhutan and funding for Institutional Strengthening Project for the first year. The Country Programme/Refrigerant Management Plan (CP/RMP) prepared by UNEP and UNDP in consultation with the Government of Bhutan and was approved in July 2005. The CP/RMP assisted the country in meeting its 2005 objectives.</p> <p>The Terminal Phase-out Management Plan (TPMP) of Bhutan is prepared with a primary objective of ensuring full compliance of Bhutan with the Montreal Protocol control measures for 2007 and 2010. The principal strategy which is proposed to be adopted is of maximization of recovery and reclamation of CFCs from existing CFC-based refrigeration and air-conditioning equipment and using the same for servicing needs and retrofitting of existing CFC-based equipment with drop-in substitutes wherever feasible. This would be supported by training programs for refrigeration technicians, solvent sector, health sector on CFC free alternatives to CFC based MDIs and enforcement officers for implementation of regulations. Additional regulatory interventions to sustain ODS phase-out would also be implemented in the next 3 years by Bhutan.</p> <p>The Terminal Phase-out Management Plan will be implemented jointly by UNEP and UNDP. The item has been included in the UNEP's Business Plan 2007-2009</p>	
Activities:	<p>The following activities are planned under the UNEP's component:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Refreshing training of technicians; - Policy, regulatory and institutional support; - Capacity building for ODS phase-out in MDIs and CTC; - Coordination and monitoring. 	
Description:	See the project proposal submitted separately	
Time Frame:	TPMP: 36 months (2007 - 2010)	
Cost:	Requested amount (Excluding project support costs)	US\$ 40,000

2 Title:	<i>Implementation of the terminal phase-out management plan in Comoros: (first tranche)</i>	
Background:	<p>The Terminal Phase-out Management Plan (TPMP) for CFCs in Comoros built upon the progress made to date to reduce CFC consumption in order to ensure complete phase-out by 2010, at the latest. The project includes the following components: (1) Stakeholders Awareness Programme ;(2) Reporting and Monitoring of TPMP activities, (3) Training of Customs officers and review of ODS regulations ; (4) Strengthening of the Vocational Training Institute and; (5) Monitoring and reporting. All these components will be implemented by UNEP, in cooperation with the Bureau Ozone Comores (NOU) to ensure the final phase-out of CFCs and sustain the achievements of the Refrigeration Management Plan (RMP), Refrigeration Management Plan Update (RMPU) and Terminal management Plan (TPMP). The TPMP will be implemented into two phases, with funding for the second phase being requested at submission of a report on the implementation of the first phase. The attached project agreement includes milestones and expresses the commitment of Comoros to meet all the phase-out targets applicable to the ODS concerned by 2010 deadline, without further assistance from the Multilateral Fund. This is a non-Investment</p>	

TPMP and will be implemented by UNEP only. The item has been included in the UNEP's Business Plan 2007-2009

Objectives: For the implementation of the Montreal Protocol, the Parties are subjected to phase-out schedules defined according to their respective basic consumption of ODS. The obligation set for the parties was accompanied by financial and technical assistance under the programs and projects implemented in the countries since the inception of the Multilateral Funds. The implementation of those programs and projects led to substantial reduction of their ODS consumption and therefore allowed most countries to be in compliance with the target of 50% reduction by the year 2005. Like other developing countries, Comoros must now make additional efforts to ensure total phase-out of CFCs consumption by the year 2010. The actions required to ensure sustainable compliance are included in this Terminal Phase-out Plan whose implementation will allow the country to:

- Consolidate the assets of the previous programs
- Eliminate the remaining 15% of CFC consumption by 1 January 2010.

Activities: The TPMP includes the following components:

- Sensitizing of the stakeholders (decision makers, importers, distributors);
- Reinforcement of the regulatory system.
- Capacity building for refrigeration technician, customs officer and the media;
- Equipping of the workshops with small tool-kits for retrofitting and good practices
- Reinforcement of the logistic and didactic capacities of the National School of Professional Teaching of Anjouan (Refrigeration Department).

Description: See the project proposal submitted separately

Time Frame: TPMP: 36 months (2007 - 2010)
2007 tranche: 12 months

Cost: Requested amount (Excluding project support costs) US\$ 77,000

3 Title: *Implementation of the terminal phase-out management plan in Gabon: non-investment component (first tranche)*

Background: The Terminal Phase-out Management Plan (TPMP) of Gabon is based on the results achieved to date in reducing CFC consumption to bring it below the required 15% limit. The TPMP will allow Gabon to take the ultimate measures to ensure a total phase-out of its CFC ahead of the 2010 deadline. The project includes the following components: (1) a Technical Assistance Programme for the Retrofitting of Refrigeration Equipments (including MAC); (2) a Refresher Training for Customs Officers, (3) Training of Refrigeration Technicians in Good Practices and Retrofit to new Refrigerants; (4) Monitoring and reporting. All these components will be implemented by UNEP and UNDP, in cooperation with Gabon National Ozone Unit (NOU) to ensure total phase-out of CFCs and sustain the achievements of the Refrigeration Management Plan (RMP) and other past activities. The Gabon TPMP will also address ensure no other ODS (such as MeBr and CTC/TCA) are introduced in the country. The TPMP will be implemented in two phases, with funding for the second phase being requested at submission of a report on the implementation of the first phase. The attached project agreement includes milestones and expresses the commitment of the Gabonese Government to meet all the phase-out targets applicable to the ODS concerned by 2010 deadline, without further assistance from the Multilateral Fund. The item has been included in the UNEP's Business Plan 2007-2009

Objectives: The main objective of the TPMP is to set up and implement an action plan that will allow the country to meet its commitment of total phase phase-out of some ODS in compliance with

the Montreal Protocol schedule by 1st January 2010. The Terminal Phase out Management Plan (TPMP) of Gabon is a continuation of the Refrigerant Management Plan (RMP). It will allow for the complete phase-out of ODS consumed in the country, especially the CFCs in the refrigeration sector, and except for the HCFC which will be subject to of separate action plans.

Activities: The following activities are planned under the UNEP's component in 2007:

- Training for refrigeration technicians;
- Training of Customs officers;
- Reporting and monitoring.

Description: See the project proposal submitted separately

Time Frame: TPMP: 36 months (2007 - 2010)
2007 tranche: 12 months

Cost: Requested amount (Excluding project support costs) US\$ 65,000

4 Title: *Implementation of the terminal phase-out management plan in Kuwait: non-investment component (first tranche)*

Background: The Terminal Phase-Out Management Plan for Kuwait will result in the complete phase-out of CFCs between 2007 and 2010. The project addresses all remaining legible consumption of CFC which is 72.1 ODP Tones. The project includes training, technical assistance and investment activities. The TPMP will allow Kuwait to phase-out its CFCs consumption by January 2010. Because of the very nature of the project, it is essential to adopt a flexible approach in the implementation phase to allow the government to adapt and adjust the proposed strategy according to its needs in accordance with related flexibility decisions of the Multilateral Fund. The grant requested to the MLF by the government of Kuwait for the complete and final phase-out of CFCs in the refrigeration sector is US\$ 789,000 (these amounts do not include agency support costs). Funds will be disbursed in line with the attached agreement. As a results oriented agreement, second tranche payment will be based on the achievement of the objectives, in respect of the conditions included in the agreement. Implementing Agencies UNEP as LA & UNIDO as Cooperating Agency in consultation with the government of Kuwait agreed to take into consideration decisions 41/100, 45/54, 48/11 & 49/6 during the implementation of the TPMP to ensure achieving best results and outcomes of the project and ensure sustainable compliance with regard to CFC phase out

The State of Kuwait is a member of the Gulf Cooperation Council with an area of approximately 17,818 square kilometres. According to the records of The Public Authority of Civil Information, the estimated population is 3,180,000 in the year 2006. The population expected average growth rate for the next ten years will be from 3 to 5%. Kuwait occupies the north western corner of the Arabian Gulf, between latitudes 28-30 and 30-06 to the north of the Equator and between longitudes 46-30 and 48-30 to the east of Greenwich determines. The weather of the country is typical of the desert geographical region. Summer season extends for six months with daily mean maximum temperature ranges between 42 °C and 46 °C; it some times exceeds 50°C. Due to extended summer season and high temperature and humidity, air conditioning is a necessity in Kuwait. Every public and private building, house, office and car is air-conditioned.

In the eighties Kuwait witnessed a turning point in the government efforts for sustainable development and environmental protection. Environment Protection Law No. 62 was issued in 1980. Environmental protection gained more importance and increased attention in Kuwait particularly after the Environmental Crisis of the burning of the oil wells, and the comprehensive devastation and the associated military operations. Law No. 21 of 1995, as

amended under law No. 16 of 1996, established the Environment Public Authority (EPA), granting it the necessary powers to overcome the various environmental problems. Kuwait has accessed the Vienna Convention and Montreal Protocol in 1992, and London and Copenhagen amendments in 1994 and Montreal Amendment in 2003

The item has been included in the UNEP's Business Plan 2007-2009.

Objectives and activities:

The strategy set out in this TPMP aims to achieve a full and final phase out of all CFCs in Kuwait by the end of 2010. To achieve the phase-out schedule without significant disruption to the refrigeration supply additional activity or renewed effort need to be applied through:

1. Policy Update and Enforcement
2. Refrigeration Training, Certification & Standardization
3. Technical Assistance for the Servicing Sector
4. MAC R&R and Retrofitting Campaign
5. Project Implementation and Monitoring

Description:

See the project proposal submitted separately

Time Frame:

TPMP: 36 months (2007 - 2010)
2007 tranche: 12 months

Cost:

Requested amount (Excluding project support costs) US\$ 240,000

5 Title:

Implementation of the terminal phase-out management plan in Madagascar: (first tranche)

Background:

The Terminal Phase-out Management Plan (TPMP) for CFCs in Madagascar shall be build upon the progress undertaken to date to reduce CFC consumption in order to ensure complete phase-out by 2010, at the latest. The project includes the following components: (1) Additional training for technicians in refrigeration in Good practices in refrigeration and retrofitting ;(2)Additional Training for customs officers, (3) Assistance Programme for the review of the ODS Decree and; (4) Monitoring and reporting. All these components will be implemented by UNEP, in cooperation with the Bureau National Ozone (NOU) -Madagascar. To ensure the final phase-out of CFCs and sustain the achievements of the Refrigeration Management Plan (RMP), Refrigeration Management Plan Update (RMPU) and Terminal management Plan (TPMP). The TPMP will be implemented into two phases, with funding for the second phase being requested at submission of a report on the implementation of the first phase. The attached project agreement includes milestones and expresses the commitment of Madagascar to meet all the phase-out targets applicable to the ODS concerned by 2010 deadline, without further assistance from the Multilateral Fund. This is a non-Investment TPMP and will be implemented by UNEP only. The item has been included in the UNEP's Business Plan 2007-2009.

Objectives:

The objectives of this project are:

To enable Madagascar to meet its obligations to phase out the consumption of Annex A CFCs under the Montreal Protocol, achieving complete phase-out by January 2010;

To achieve the CFC phase-out without compromising the performance or effectiveness of refrigeration systems in the country;

To minimize the economic impact to the country of achieving the CFC phase-out;

To ensure that measures are in place to sustain not only the CFC phase-out, but also sustain

zero consumption of other ODS controlled by the Montreal Protocol.

Activities:

The following activities are planned under the work plan for 2007:

- Banning of the import of all the ODS-containing equipment commencing in 2008;
- Gradually reducing and Banning of the import of ODS commencing in January 2010;
- Promoting the Good Practices in Refrigeration in the Domestic sub-sector and encouraging industrial and Commercial sub-sectors to continue the use of recovery and recycling equipment;
- Creating a centre for training and information exchange in order to keep the momentum regarding the use of Good practices in refrigeration and give to the technicians the possibilities to face the introduction of the new substances and technologies.

Description:

See the project proposal submitted separately

Time Frame:

TPMP: 36 months (2007 - 2010)
2007 tranche: 12 months

Cost:

Requested amount (Excluding project support costs) US\$ 133,000

6 Title:

Implementation of the terminal phase-out management plan in Moldova: non-investment component (first tranche)

Background and objectives:

The Terminal CFC Phase-out Management Plan (TPMP) will result in the complete phase-out of CFCs by 1 January 2010. The project includes capacity building, technical assistance and investment activities. The TPMP will allow the Government of Moldova to phase-out its CFCs consumption by January 2010. Because of the very nature of the project, it is essential to adopt a flexible approach in the implementation phase to allow the Government to adapt and adjust the proposed strategy according to its needs.

The grant requested to the MLF by the Government of Moldova for the complete phase-out of CFCs in the refrigeration sector is US\$ 520,000 (excluding agency support costs). Funds will be disbursed in line with the attached Agreement between the Government of Moldova and the Executive Committee. As a results oriented Agreement, future payments will be based on the achievement of the objectives, in respect of the conditions included in the Agreement. This is a new terminal phase-out plan to be implemented jointly by UNEP and UNDP.

The item has been included in the UNEP's Business Plan 2007-2009

Activities:

The following activities are being proposed in the TPMP of Moldova:

Upgraded capability of the customs to ensure compliance and update of the current regulations to support the phase-out by strengthening the control of the use of ODS and the certification system for technicians;

Extend the training in improved service methods including the use of alternative refrigerants, oil handling, brazing with protective gas, test pressurisation and vacuum testing. This will extend the life time of equipment and reduce the concerns at the market of using alternative refrigerants and hygroscopic oils;

Improvement of the training capability of existing and future service technicians

Ensure that a system to establish a Code of Good Practice is initiated in the trade to support the implementation of new service methods that technicians have been trained on;
Subsidies to upgrade service equipment;

Monitoring and evaluation by the PMU;
Targeted information to the service technicians and equipment owners;

Improve the functionality of the handling of recovered refrigerants through a re-use scheme including training and providing equipment that can ensure that reclaimed refrigerant is of acceptable and verified quality before it is supplied back to the market;

Description: See the project proposal submitted separately

Time Frame: TPMP: 36 months (2007 - 2010)
2007 tranche: 12 months

Cost: Requested amount (Excluding project support costs) US\$ 74,500

7 Title: *Implementation of the terminal phase-out management plan in Nepal: non-investment component (first tranche)*

Background

In order that the activities proposed in the TPMP contribute to the TPMP objectives, it is important to develop credible assessments of CFC consumption patterns and trends in Nepal, both historical and in future, and a strategy to address the CFC demand. The demand for CFCs has generally shown a downward trend since 2000. Due to the seizure of an illegally imported CFC consignment in 2001, Nepal banned imports of CFCs from 2002 and reached an agreement with the MOP on disposal the seized CFCs. As such, Nepal's reported annual consumption of CFCs under Article-7F has been zero since 2001. The domestic demand is met through controlled release of CFCs from the seized consignment. From 2007 until 2009, not more than 4.05 ODP tonnes would be released in the market annually.

The activities proposed in the TPMP will aim to reduce the Nepal's CFC demand sustainably and in compliance with agreed annual levels and include provisions for supporting Government and industry in meeting these targets. The preliminary survey has identified more than 29 MDI products in the market, while the number of the patients in Nepal would be around 500,000. The NOU is collecting details information following Excom decision 51/34 and would make proposal to Excom later. Therefore under this TPMP, MDI issue would not be addressed.

This TPMP will be implemented jointly by UNEP and UNDP. The item has been included in UNEP's Business Plan 2007-2009.

Objectives:

The main objectives of the Nepal Terminal Phase-out Management Plan are:

- To enable Nepal to meet its Montreal Protocol obligations related to consumption and management of CFCs;
- To eliminate Nepal's consumption of virgin CFCs in a sustainable fashion, through development and implementation of a combination of investment, training, technical support and policy/management support components by 1 January 2010.

Activities

The rationale for the key activities selected under the TPMP is based on inputs from NOU, UNDP, UNEP, and representatives of the trade association, as well as analysis of the completed RMP/RMP Update activities. In order to meet the TPMP objectives, the following activities are proposed:

- Policy, regulatory and institutional support
- Training, capacity-building and awareness activities
- Technical assistance and equipment support for servicing and training establishments
- Technical assistance and incentive programme for end-users

- Coordination and monitoring

Description: See the TPMP project proposal submitted separately

Time Frame: TPMP: 36 months (2007 - 2010)
2007 tranche: 12 months

Cost: Requested amount (Excluding project support costs) US\$ 35,000

8 Title: *Implementation of the terminal phase-out management plan in Senegal: non-investment component (first tranche)*

Background: The Terminal Phase-out Management Plan (TPMP) for CFCs in Senegal shall be build upon the progress made to date to reduce CFC consumption in order to ensure complete phase-out by 2010, at the latest. The project includes the following components: (1) Review of the legislation and vulgarization (2) Centers for R&R and retrofit, (3) Training and identifiers for customs ; (4) Training and Tool kits for technicians and; (5) Monitoring and reporting. All these components will be implemented by UNEP and UNIDO, in cooperation with the National Ozone Office Senegal (NOO) to ensure the final phase-out of CFCs and sustain the achievements of the Refrigeration Management Plan (RMP), Refrigeration Management Plan Update (RMPU) and Terminal management Plan (TPMP). The TPMP will be implemented into two phases, with funding for the second phase being requested at submission of a report on the implementation of the first phase. The attached project agreement includes milestones and expresses the commitment of Senegal to meet all the phase-out targets applicable to the ODS concerned by 2010 deadline, without further assistance from the Multilateral Fund.

The item has been included in UNEP's Business Plan 2007-2009

Objectives: The main objectives of this TPMP project are:

- To enable Senegal to meet its obligations to phase out the consumption of Annex A CFCs under the Montreal Protocol, achieving complete phase-out by January 2010;
- To achieve the CFC phase-out without compromising the performance or effectiveness of refrigeration systems in the country;
- To minimize the economic impact to the country of achieving the CFC phase-out;
- To Consolidate the assets of the previous programs
- To ensure that measures are in place to sustain not only the CFC phase-out, but also sustain zero consumption of other ODS controlled by the Montreal Protocol after 2010 except HCFCs and Methyl Bromide.

Activities: The following activities are planned under the UNEP's component:

- Review of the ODS legislation and public awareness;
- Training for refrigeration technicians;
- Training for Customs officers;
- Monitoring.

Description: See the TPMP project proposal submitted separately

<i>Time Frame:</i>	TPMP: 36 months (2007 - 2010) 2007 tranche: 12 months	
<i>Cost:</i>	Requested amount (Excluding project support costs)	US\$ 109,500

9 Title: *Study on challenges associated with halon banking in developing countries*

Background: Effective and sustainable halon bank management over the long term is the key for Article 5 countries to successfully comply with the halon provisions of the Montreal Protocol. While the global halon phase out is succeeding, Article 5 countries must focus on long-term strategic halon management and banking for critical uses. Some halon banks established by the Multilateral Fund are experiencing implementation challenges and require further assistance. An investigation is needed of the challenges associated with halon banking and proposals for improving halon banks. Such a study could help managers of Multilateral Fund-supported halon banks develop strategies and modalities that will ensure long-term sustainability of their halon bank operations to serve remaining critical uses.

This proposal is in accordance with Decision 51/8 (b) (iv), whereby UNEP was requested to submit a proposal for the study for the consideration of the 52nd Meeting of the Executive Committee.

Objectives: The objective of this project is to:

- Undertake a study to investigate the challenges associated with halon banking and propose methods for improving halon banks.
- Identify practical measures/guidance that halon bank managers can take/consider to improve the operation and sustainability of their halon banks, based on the experience of existing successful halon bank operations
- Contribute to the long term sustainability of halon banks established under the Multilateral Fund by helping developing country halon bank managers design and implement effective long-term strategies.

Description: This project will develop a study on the current state of halon banks supported by the Multilateral Fund, their management capacity, the business model and plan for the centers, the quantities of halon reclaimed and reused as a result of those banks, who has the halon to be recycled, who needs to buy halon, who is going to sell halon, how much is expected on a yearly and monthly basis. Have the centers done such a plan? And if not, why not? What would it take to perform a business plan for the ones that don't have it? The study will also identify the problems experienced by the centers, common challenges facing these banks, and strategies to ensure that the banks could operate without requesting further assistance from the Multilateral Fund. It will additionally include lessons from successful developed country halon banks that could help their counterparts in developing countries. The audience of the document are the managers of halon banks, but other interested parties in this sector should also find the document useful.

Information will be collected directly from halon bank managers, National Ozone Units, and the Implementing Agencies and bilateral agencies that have assisted the countries with establishing their halon banks. The information will be collected via email, telephone and other low-cost methods. The study will use the Multilateral Fund evaluation as a key reference document and its conclusions will help guide the direction of the study. It will also draw on Halon Technical Options Committee (HTOC) information, assessment and the halon sector evaluations conducted under the Multilateral Fund. If possible, it will also use existing expert meetings and other halon fora to collect additional information.

This study will be developed by experts drawn from the field and in consultation with the HTOC. UNEP's Compliance Assistance Programme (CAP) halon officer will manage the

project, with support provided by the Information Clearinghouse.

The study will be professionally laid out using desktop publishing software and distributed in PDF and CD-ROM formats (i.e. no hardcopy).

Time Frame:

August 2007 – July 2008

Cost:

US\$ 40,000 (excluding agency support costs)

The estimated breakdown is as follows:

Item	Amount in US\$
Consultant(s) to research and write the study	36,000
Editor	1,000
Layout	2,500
Production of CD-ROMs	500
<i>Total</i>	40,000

Project Milestones:

Task	Date (Months after approval)
Contract for Expert	3 months
Draft document	8 months
Final document available on web site	12 months
Submission of PCR	6 months after project completion

10 Title:

Regional workshops in Metered dose inhalers (MDIs).

Background:

From 1 January 2007 until phase out on 31 December 2009, developing countries must rely on 15% or less of their baseline CFC consumption to satisfy *all* uses, including those used in the refrigeration servicing sector and as a propellant in life-saving medication contained in metered-dose inhalers (MDIs). Sixteen Article 5 Parties manufacture their own CFC-based MDIs. Given the limited time to transition to CFC-free MDIs and the need to remain compliant with the requirements of the Montreal Protocol, these Parties are concerned that CFC quantities will be insufficient for CFC-MDI production and that, as a result, patients suffering from asthma and COPD will not have access to such medication. To address this situation, UNEP is proposing the following regional activities as outlined below.

Decision IV/25 does not allow developing countries to gain access to Essential Use exemptions that would allow the use of CFCs until after phase out, thereby making the 3-year period from 2007 to 2010 crucial for the transition to CFC-free MDIs while at the same time safeguarding patient health. Decision XVII/14 requested the Executive Committee to “...*consider appropriate regional workshops to create awareness and to educate stakeholders, including doctors and patients, on alternative MDIs and on the elimination of CFCs in MDIs*”. Decision XVIII/16 requested the ‘...*ExCom to consider including on the agenda of UNEP thematic regional workshops, information to clarify the steps required to advance the transition from CFC-MDIs.*’

Decision XVIII/16 also required all manufacturers in industrialised countries that export more than 10 tonnes of active ingredient in CFC-MDIs to an Article 5 Party, to provide information to that Party on steps that the manufacturer is taking to transition to CFC-free MDI exports, including the dates when the CFC-free MDIs are expected to be registered and on the market in the importing country; indicative information on pricing, licensing and/or technology transfer arrangements under consideration; and the exporting manufacturer’s contribution to, and participation in, programmes for educating health care professionals, government health authorities and patients on the transition to CFC-free MDIs.

In addition to the above decisions, in 2006 the MLF Secretariat provided a report that identified

two Parties, with CFC-MDI manufacturers within their territory, who would need special assistance to meet their CFC reduction targets. The MLF agreed, in the light of comments made by delegates at the 49th Meeting, to update its report for submission to the 51st Meeting.

Objectives:

Consistent with the above stated Decisions and MLF Report, and with regard to the conclusions of the MDI Thematic Meeting conducted as part of the South Asian Network Meeting held in Sri Lanka 4-5 December 2006, UNEP proposes a series of eight regional thematic workshops in Article 5 countries to promote the transition to CFC-free MDIs. These workshops would focus on the following key areas:

- a. Information dissemination on available alternative MDIs amongst the main stakeholders at the national and regional levels;
- b. Interaction with experts on specific country cases, this would cover practical aspects of ongoing national transition strategies and relevant sectoral data;
- c. In cooperation with other Implementing Agencies working in the different regions which are already assisting countries to develop and implement national transition strategies, to propose appropriate regional actions that could contribute to reducing and elimination of dependency on CFC-based MDI imports. These actions could facilitate countries to put in place, within the 3 year period available, licensing restrictions on imports of MDIs and pharmaceutical grade CFCs, leading in time to prohibition; registration of importers and manufacturers; and exploring the possibility for fiscal incentives to encourage CFC-free MDIs, including the provision of specialised and neutral advice on pricing mechanisms for CFC-free and CFC-MDIs.

Description:

The regional workshops would target relevant officials in Environmental and Health authorities with the aim of providing participants with practical information to promote work on national awareness / educational campaigns with stakeholders, including those involved in the medical community, clinics, pharmaceutical companies and retail agencies, child care centres, research institutes and universities, NGOs and national patient organizations.

Relevant representatives from the World Health Organisation would be invited to participate, as well as other Implementing and Bilateral Agencies of the MLF, in order to ensure efficient information exchange. It is also planned to engage up to two MDI sector experts for each of the eight workshops in order to consider related technical information, and provide responses to concerns of the participants that may be raised during the workshops.

Upon delivery of the regional workshops which will be held back-to-back with the main ODS officers network annual meetings, in close coordination with relevant implementing agencies operating in countries, further advice would be provided through CAP teams on an as-needed basis to the Health authorities. Environmental authorities would be encouraged to transition to CFC-free technology in the refrigeration sector in order to make available CFCs for potential MDI manufacture within the 15% consumption cap available until phase out.

These regional workshops would target a number of additional issues related to the transition to CFC-free alternatives, such as a general reluctance by Health regulators to withdraw CFC-MDIs in view of other more pressing health concerns; that some CFC-free MDIs may be authorized but not actually marketed; that CFC-free MDIs may appear prohibitively expensive initially; and that mechanisms are put in place to encourage the removal of CFC-MDIs so that they do not inhibit the adoption of CFC-free MDIs.

Time Frame: 12 months

Cost: US\$200,000 (Excluding project support costs)

Item	Estimated amount in US\$
Eight regional workshops	160,000 (approx. 20,000 per workshop)
Up to two experts for each of the eight workshops	40,000 (approx. 5,000 per workshop)
Total:	200,000

Time frame:

Region	Planned date
Region Latin America and the Caribbean (English)	August 2007
Region Africa (English)	May 2008
Region Southeast Asia	October 2007
Region West Asia	To be determined
Region South and Central America (Spanish)	November 2007
Region Africa (French)	April 2008
Region South Asia	To be determined
Region Europe and Central Asia	April 2008

Project Milestones:

Task	Number of months after project approval
First disbursement of funds	2
Identification and engagement of experts	2-3
Delivery of regional workshops	4-12
Submission of completion report.	6 months after the completion of the project activities

11 Title: *Integrated enforcement training under the Montreal Protocol through the Green Customs Initiative*

Background: Decision 51/8-f - Request that UNEP submit to the 52nd Meeting a more comprehensive proposal with respect to *[the Green Customs]* Initiative

Objectives: The objective of Green Customs is to enhance customs officers' capacity to detect and act effectively on illegal trade in environmentally-sensitive items covered by the relevant MEAs, and to assist them in the facilitation of legal trade in these items. The contribution from the Multilateral Fund will specifically focus on the Montreal Protocol components within the Initiative.

Description: Proposed activities:

- Regional Train-the-Trainer Workshops
- E-learning Modules
- Training Video
- Compilation of case studies
- National Workshops
- Regional Fora on environmental crime

Time Frame: July 2007 – June 2010

Cost: US\$92,000 (excluding agency support costs)

Project Milestones:

Task	Date (Months after approval)
------	---------------------------------

Submission of Plan of Action for Project Implementation	2 months
Submission of Report of Year 1 Activities of the Project	12 months
Submission of Report of Year 2 Activities of the Project	24 months
Submission of Report of Year 3 Activities of the Project And Final report of Project	36 months
Submission of PCR	6 months after project completion

12 Title: *Requests for renewal of institutional strengthening projects for Congo DR, El Salvador, and Vietnam*

Background: Renewals of institutional strengthening projects (ISP) for the above-listed three countries are being requested in line with relevant decisions and guidelines of the Executive Committee.

These items have been included in the UNEP Business Plan 2007-2009.

Objectives: To assist the Governments of Article 5 countries in building and strengthening their capacity for the implementation of the Montreal Protocol and its Amendments.

Description: Individual documents for these projects – the terminal reports and the action plans - have been submitted to the Multilateral Fund Secretariat separately.

Time Frame: See Action Plans of respective ISP renewals submitted separately.

Cost: Total requested amount US\$243,516

Project Milestones:

Task	Number of months after project approval
Finalisation of ISP renewal, including budget allocation and activity plan under the new IS phase.	2
First disbursement of funds	3
Submission of progress and financial reports	As per UNEP's reporting guidelines
Submission of Terminal Report and Plan of Action for renewal.	1-2 months before the completion of the respective phase

=====